



Collectif
National
des
Céramistes

La gazette Hivernale

CNC, février 2025

22 associations
6 membres associés
Plus de 1000 ateliers professionnels

Sommaire

1. Nouveau bureau
2. AG 2025 et exposition nationale Dieulefit
3. Création du magazine numérique “L’Actualité Céramique”
4. Commission réglementation
5. Commission développement durable
6. Réseaux sociaux
7. Etude métier
8. JNC 2026
9. Collectif Solidarité
10. Commission Calendrier
11. Nouveau mot de passe pour l’intranet du site du CNC

1. Nouveau bureau

Un nouveau président a été élu lors de la dernière Assemblée Générale. Voici la composition du nouveau bureau :

Christophe de Bellefroid (président, TNSO et APA) ; **Gwenaél Hémerly** (trésorière, PALT et TNSO) ; **Thierry Landault** (vice-président, PALT) ; **Marilys Ménal** (secrétaire, PALT), **Sara Susini** (vice-présidente, Terres de Provence), **Vincent Tournebize** (vice-président, D’Argiles).

A la fin de l’année 2024, nous avons eu la tristesse d’apprendre le décès d’**Alberte Blestel** (D’Argiles), qui était trésorière adjointe en titre jusqu’à sa disparition.

Quand elle avait entendu, en AG du CNC, l’appel à l’aide pour la trésorerie, elle s’était proposée immédiatement. La maladie l’a malheureusement saisie rapidement après, et elle n’a pu participer effectivement qu’à quelques réunions du Bureau avant d’être hospitalisée. C’est un personnage inoubliable qui nous a quittés et son bref passage au bureau du CNC a été beaucoup apprécié.

2. Exposition nationale et AG. Dieulefit 2025

A vos agendas ! La prochaine AG aura lieu les 1er et 2 octobre. L’exposition nationale du CNC, dont le thème est “Terre.s en mouvement”, aura lieu en parallèle, du 6 septembre au 9 novembre.

Vous souhaitez participer ? Manifestez-vous auprès de vos délégués.

3. Le magazine numérique “L’Actualité Céramique”

Le numéro 1 de “L’Actualité Céramique”, créé et édité par le CNC, va paraître tout début avril 2025. Vous pouvez publier gratuitement votre manifestation (hors marchés de potiers car automatiquement inclus dans le magazine) dans l’agenda du magazine.

Date limite d’enregistrement : le 28 février 2025

via ce formulaire :

<https://www.lactualite-ceramique.fr/annoncez/expositions/>

Mot de passe : EXPOSITION-LAC-2025

ATTENTION : ce mot de passe est confidentiel. Ne le communiquez pas à des personnes non membres du CNC.

Vous pouvez aussi réserver un encart publicitaire pour promouvoir vos manifestations ou vos cours et stages mais aussi pour soutenir le magazine. en suivant ce lien :

<https://www.lactualite-ceramique.fr/annoncez/espace-publicitaire/>

Le magazine aura certainement plusieurs dizaines de milliers de lecteurs car il est consultable gratuitement sur ordinateur, tablette et téléphone portable.

4. Commission réglementation

Le CNC et les nouvelles réglementations européennes : Dans le cadre des nouvelles réglementations mises en place par la communauté Européenne, et qui entreront en vigueur rapidement (traçabilité des matières premières, seuils des tests effectués en laboratoire, nouvelle liste de matières premières à devoir contrôler), la commission MCDA est en relation avec les institutions européennes pour favoriser une reconnaissance et une visibilité de nos ateliers « métiers d'Arts », et tenter de les distinguer de la production industrielle. Informations disponibles en intranet sur le site du CNC.

<https://www.collectif-ceramistes.org/pages/outils/reglementation/>

La commission réglementation du CNC poursuit son travail de veille sur l'évolution des réglementations européennes mais également sur la mise en place d'outils pour aider les adhérents à se mettre en conformité.

Nous sommes régulièrement interpellés par des adhérents qui sont contrôlés par la DGCCRF (Direction Générale à la Concurrence, la Consommation et la Répression des Fraudes) ou la DDPP (Direction Départementale de la Protection des Populations).

Nous constatons qu'il peut y avoir des disparités dans la façon dont se passe le contrôle suivant l'agent contrôleur.

La commission souhaiterait avoir un maximum d'informations sur la situation dans chaque région afin d'avoir des arguments pour questionner la DGCCRF sur sa politique nationale, et pouvoir intervenir auprès des céramistes qui seraient victimes d'abus ou d'irrégularités.

Dans ce but, merci à toutes les personnes concernées de remplir le questionnaire qui vous a été envoyé, **avant le 30 janvier**.

Tarifs négociés pour les analyses de nos émaux, mise à jour 2025 :

En cas de contrôle, et dans le cadre de la MCDA, nous pouvons être dans l'obligation d'effectuer des analyses de nos émaux. Nous pouvons également réaliser des analyses à notre propre initiative.

Le CNC a négocié des tarifs auprès des laboratoires IANESCO. Pour les réaliser, 4 devis à télécharger sont disponibles en intranet sur le site (<https://www.collectif-ceramistes.org/pages/espace-membres/reglementation-complement/prestations-a-tarifs-negocies/>):

Voici les nouveaux tarifs pour l'année 2025:

Analyse 5 éléments :

Plomb (Pb), Arsenic(As), Aluminium (Al), Cobalt (Co), Cadmium (Cd) Avec CNC : 120,86€

Analyse 2 éléments : Plomb (Pb), Cadmium (Cd) Avec CNC : 84,41€

Analyse 2 éléments : Aluminium (Al), Cobalt (Co) Avec CNC : 84,41€

Analyse 1 élément :

Aluminium (Al) Avec CNC : 72,26€

Nota : pour effectuer vos analyses, il faut télécharger le devis qui vous intéresse sur le site du CNC et mentionner votre nom et adresse pour la facturation.

Il vous sera demandé une attestation précisant que vous êtes adhérent au CNC. Sur cette attestation doit figurer le logo du CNC, avec la mention: *faisant partie de l'association X, Mr ou Mme Y est membre du CNC*.

Cette attestation vous est fournie par votre association.

Dossier de conformité réglementation MCDA

Pour les adhérents au CNC, une déclaration de conformité (document pré-rempli), est disponible en intranet pour satisfaire aux exigences de conformité liées à notre métier. Ce dossier doit être mis à disposition des contrôleurs éventuels lors de manifestations publiques (marchés, boutiques) et au sein de nos ateliers (déclaration de conformité mais aussi la liste des matières premières, traçabilité des matières premières, réglementation au niveau de la vente)

5. Développement durable

La commission est à la recherche de graphistes bénévoles afin de rendre les fiches bonnes pratiques plus agréables à lire.

Pour acheminer vos céramiques, nous avons découvert <https://www.cocolis.fr/>

Et vous, quelles sont vos trouvailles dans vos déplacements pour réduire l'impact carbone ?

Envoyez vos trouvailles à cnc.devtdurable@gmail.com

6. Réseaux sociaux

Quand vous publiez sur vos réseaux, pensez bien à taguer systématiquement le CNC

(<https://www.facebook.com/collectif.ceramistes>
<https://www.instagram.com/collectif.national.ceramistes/>) pour qu'on puisse en être averti et la repartager.

7. Etude « métier »

L'étude menée en 2023 et 2024 est terminée. Les adhérents au CNC auront accès aux données prochainement afin que les associations puissent en prendre connaissance et proposer des actions et des moyens humains pour les réaliser.

8. Les JNC

Des discussions sont en cours au sein de la commission pour déterminer des dates pour les pour les journées nationales de la Céramique en 2026. Outre la disponibilité des adhérents, nos riches et nombreuses géographies, très variées, posent des problèmes pour trouver une date commune et stable pour toutes les associations.

9. Le Collectif Solidarité

La solidarité du CNC est bien vivante et démontre ses possibilités: Déjà 3 aides octroyées depuis le mois d'octobre dernier, et un engagement financier du CNC d'un montant de 4500 euros environ.

10. La commission calendrier

Pour les retardataires, c'est vraiment le dernier moment (**avant le 25 janvier 2025**) pour inscrire les marchés que vous organisez.

IMPORTANT !! Cette année marque un tournant dans la communication du CNC car nous avons créé le magazine numérique "L'Actualité Céramique", dont le but est de mettre en avant les manifestations céramiques professionnelles en France métropolitaine : les marchés de potiers, les expositions, conférences, rencontres, colloques ... , les annonces de cours et de stages, ainsi que les dossiers sur la culture céramique..

Les marchés de potiers inscrits au calendrier national auront une place gratuite dans le magazine : non seulement avec les informations habituelles, mais aussi avec une image qui peut être l'affiche, de préférence, ou une photo du marché ou d'une pièce qui sera exposée au marché. Vous découvrirez comment cela se présente lors de votre inscription :-). Si, lors de votre inscription, vous n'avez pas encore l'affiche ou une photo du marché, merci d'insérer n'importe quelle photo afin de valider le formulaire : vous serez contacté par la suite pour la remplacer.

Voici le lien pour inscrire le(s) marché(s) au calendrier national des marchés de potiers et au magazine numérique L'Actualité Céramique, ainsi que le mot de passe :

<https://www.lactualite-ceramique.fr/annoncez/marches-des-potiers/>

mot de passe : MPOTIERS-LAC-2025

Afin de nous permettre d'envoyer les exemplaires papier du calendrier à vos exposants, merci de leur transmettre le lien ci dessous : c'est un mini questionnaire qu'ils / elles pourront remplir directement.. fini l'envoi des tableaux Excel !!!

Lien à envoyer aux exposants pour l'**envoi postal et mail** des calendriers

<https://forms.gle/sjZfkpSthsepyNQSA>

5. Nouveau mot de passe pour l'intranet site du CNC

Le nouveau mot de passe est :
collectif#Ceramistes@2025.

Il sera actif à partir du 25 janvier 2025. S'il ne fonctionne pas, pensez à rafraîchir le cache de votre navigateur. Il est strictement réservé aux membres du CNC.

Le bureau vous souhaite

un hiver confortable,

concentré, serein

et joyeux.

